Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und

Telegrafenbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle

poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafenbetriebe

Band: 62 (1984)

Heft: 10

Rubrik: Verschiedenes = Divers = Notizie varie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Betrachtungen zum Ausbau der Kabelfernsehverteilnetze in der Schweiz¹

Rudolf TRACHSEL, Bern

Schweiz ein dichtverkabeltes Land

Die Schweiz gehört zu den am dichtesten verkabelten Ländern der Welt. Bereits sind über eine Million Fernsehempfänger, d. h. ungefähr 50 % der Fernsehkonzessionäre, an Kabelnetze angeschlossen. Während in Deutschland, Frankreich oder Österreich die PTT-Verwaltungen selbst die Fernsehprogramme bis zum Teilnehmer übertragen, wurde in der Schweiz bereits Ende der 60er Jahre eine liberale Lösung getroffen. Sie hat sich im Grossen und Ganzen bewährt. In unserem Lande sind es private Unternehmungen, die über Gemeinschaftsantennenanlagen die Teilnehmer versorgen.

In den meisten schweizerischen Ortschaften mit über 30 000 Einwohnern gibt es Kabelfernsehnetze. Eine grosse Ausnahme bilden die Städte Basel und Genf mit weit über 100 000 Einwohnern, die nur sehr fragmentarische Kabelnetze haben. Zweifellos ist dies auf die guten drahtlosen Empfangsverhältnisse für ausländische Programme in den dortigen Regionen zurückzuführen.

Kabel zur Erweiterung des Programmangebotes

Das Programmangebot wird immer grösser. Für eine gute Fernsehversorgung für beispielsweise 12 bis 20 Programme bestehen heute folgende Möglichkeiten:

- Die terrestrische Versorgung mit Kupfer- oder Glasfaserkabeln. Die Programme werden in der Regel über Richtstrahlanlagen zugeleitet und über Gemeinschaftsantennenanlagen empfangen.
- 2. Die Versorgung über Satelliten, und zwar
 - entweder mit leistungsschwachen, aber kostengünstigen Fernmeldesatelliten wie ECS. Diese Technik verzeichnet in Europa einen grossen Erfolg, sind doch durch die Eutelsat insgesamt 9 solcher TV-Kanäle vermietet und teilweise schon in Betrieb.
- ¹ Leicht gekürzte Fassung des Referates anlässlich der Einweihung der neuen PTT-Mehrzweckanlage St. Chrischona-Basel am 2. August 1984

- Mit leistungsstarken, jedoch teuren Direktsatelliten. Als Empfangsantennen genügen Parabolspiegel mit nur 80 cm Durchmesser. Integrale, flächendeckende Drahtnetze erübrigen sich dadurch. Diese Technik ist in Europa erst etwa von 1986 an verfügbar durch die Systeme TDF 1 in Frankreich und TV SAT in der Bundesrepublik Deutschland. Ein Entscheid über das schweizerische System Helvesat wurde bisher weder von der Regierung noch vom Parlament getroffen. Vor 1988 ist nicht mit einem schweizerischen Direktsatelliten zu rechnen.
- 3. Eine gute Fernsehversorgung ist auch möglich durch *Kombination* der erwähnten Lösungen.

Die Versorgungsvariante über leistungsstarke Satelliten drängt sich für die Schweiz nicht besonders auf, weil sie für die bereits verkabelten Regionen keine namhaften Vorteile brächte und viel zu teuer ist. Die Jahreskosten für ein Direktsatelliten-System betragen, ohne Empfangsantennen, gemäss einer PTT-Studie etwa 20 Mio Franken je Programm, für die ECS-Satelliten jedoch nur ungefähr 5 ½ Mio Franken.

Bei der integralen Verkabelung einer Stadt kann das Aufstellen einer Vielzahl von kleinen Parabolantennen vermieden werden. Zudem ist es möglich, auch Programme, die über Fernmeldesatelliten übertragen werden, zu verbreiten und zusätzlich lokale oder sogar Quartierprogramme einzuspeisen.

Glasfaser wird in Teilbereichen aktuell

Nun spricht man seit einiger Zeit von den Wunderleistungen der Glasfaser. Theoretisch und in den Laboratorien können mit solchen Kabeln alle Kommunikationsdienste wie Telefon, Telex, Daten, Radio und Fernsehen übertragen werden. Es stellt sich daher die Frage, ob in nächster Zeit die Glasfasertechnik in einem grösseren Umfang eingesetzt werden könnte.

Die Antwort lautet: teilweise ja. Ein Glasfaserpaar kostet heute noch immer ungefähr 5- bis 10mal mehr als ein Kupferlei-

terpaar, wobei allerdings die Glasfaser eine bedeutend höhere Leistungsfähigkeit hat. Es dürften noch 5 bis 10 Jahre vergehen, ehe die Glasfaser in den Ortsnetzen bis zum Teilnehmer ebenso wirtschaftlich oder wirtschaftlicher als das Kupferkabel sein wird. Für Basisnetze kann jedoch die Glasfaser selbst in den Ortsnetzen eingesetzt werden. Die Technologien der Glasfasernetze sind noch voll im Fluss. Noch ist es nicht restlos sicher, wieweit sich die digitale Übertragungstechnik in den Ortsnetzen durchsetzen wird.

Arbeitsteilung zwischen PTT und Kabelnetzbetreibern

Mit der Einführung der Glasfasertechnik werden sich aber auch die Grundbedingungen ändern, weil parallele PTT- und private Kabelfernsehnetze auf keinen Fall mehr wirtschaftlich wären. Die PTT-Betriebe haben deshalb den Kabelfernsehgesellschaften ein neues Konzept vorgeschlagen. Es besteht darin, dass die PTT nach wie vor darauf verzichten, als Träger eines Drahtfernsehdienstes aufzutreten. Sie überlassen dies den etablierten oder neuen Gesellschaften, die für die Programmzuführung PTT-Kabel mieten können. Erstellung, Betrieb und Unterhalt von zwei voneinander unabhängigen Infrastrukturen, zu denen die Breitbandverteilnetze und die Breitbandnetze für geschaltete Zweiwegkommunikation gehören, ist vom volkswirtschaftlichen Standpunkt aus gesehen mittel- und längerfristig ungünstig und unverantwortlich. Durch enge Zusammenarbeit von PTT und privaten Netzbetreibern soll eine gemeinsame Nutzung eines Kabelnetzes im Ortsbereich erreicht werden.

Dabei erstellen und unterhalten die PTT grundsätzlich die Kabelnetze und bieten auf ihnen die monopolisierten Dienste der Zweiwegkommunikation an. Die privaten Gesellschaften erstellen und unterhalten grundsätzlich die für die Verteilung von TV- und Radioprogrammen in verschiedenen Formen notwendigen zusätzlichen Einrichtungen und bieten diese Dienste unter Mitbenützung der Kabelnetze der PTT den Teilnehmern an.

Basel und die Verkabelung

Da in Basel die Nachfrage nach einem Kabelanschluss wohl etwas weniger gross sein dürfte als in einer schlecht versorgten Region, müssen erhebliche unternehmerische Risiken bei der Erstellung

des Netzes mitberücksichtigt werden. In dieser Region ist deshalb eine sinnvolle Zusammenarbeit zwischen einem Kabelfernsehbetreiber und den PTT-Betrieben unerlässlich, weil nur so bedeutende Kosteneinsparungen möglich sind.

In diesem Sinne ist zu hoffen, dass es in Basel zu einem Gemeinschaftsprojekt zwischen der Stadt, einer privaten Kabelfernseh-Betriebsgesellschaft und den PTT-Betrieben kommen wird. Das würde erlauben, in der Region Basel ein zukunftssicheres Projekt zum Wohle aller Beteiligten zu verwirklichen. Dabei wären die PTT für die Zubringung der Programme, z. B. über St. Chrischona, und die Grobverteilung zuständig, während die Feinverteilung bis zum Teilnehmer und die Programmauswahl Sache einer privaten Gesellschaft wären, die auch die

Gesamtverantwortung für das Projekt gegenüber den Teilnehmern hätte.

Zudem sind die PTT-Betriebe bereit, in einem engen Bereich des Stadtkerns von Basel ein kleines Teilnetz in Glasfasertechnik bis zu den Teilnehmern im Sinne einer Pilotanlage zu bauen. Seit der Erstellung einer ersten Anlage in Marsens im Kanton Freiburg haben die PTT Erfahrungen auf diesem Gebiet.

Considérations sur l'extension des réseaux de câblodistribution pour la télévision en Suisse¹

Rudolf TRACHSEL, Berne

La Suisse, un pays largement câblé

La Suisse fait partie des pays les plus câblés du monde. Plus d'un million de téléviseurs sont raccordés à des réseaux de câbles, soit environ 50 % des concessionnaires de télévision. Alors qu'en Allemagne, en France ou en Autriche, les administrations des PTT transmettent ellesmêmes les programmes TV jusque chez l'abonné, la Suisse a choisi, à la fin des années de 1960 déjà, une solution libérale qui, somme toute, a donné satisfaction. Dans notre pays, ce sont des entreprises privées qui desservent les abonnés au moyen d'installations d'antennes collectives.

Il existe des réseaux de télédistribution dans la plupart des localités helvétiques de plus de 30 000 habitants. Une exception de taille concerne les villes de Bâle et de Genève, comptant beaucoup plus de 100 000 âmes, et qui n'ont que des réseaux de câbles très fragmentaires. On peut sans doute l'attribuer au fait que les conditions de réception radioélectrique des programmes étrangers sont bonnes dans ces régions.

Câbles pour l'extension de l'offre des programmes

Cependant, l'offre des programmes devient toujours plus étoffée. Pour une bonne couverture télévisuelle par 12 à 20 programmes, par exemple, il existe aujourd'hui les possibilités suivantes:

- La distribution terrestre au moyen de câbles à conducteurs de cuivre ou à fibres optiques. Les programmes sont alors généralement captés par des installations à faisceaux hertziens et acheminés par des installations d'antennes collectives.
- 2. La couverture par satellite,
 - soit par des satellites de télécommunication à faible puissance mais d'un coût avantageux, comme le satellite ECS. Cette technique connaît un grand succès en Europe et Eutelsat a loué un total de 9 canaux TV de ce

- genre, qui sont en partie déjà en service,
- soit par des satellites directs de radiodiffusion, puissants mais plus chers. Un miroir parabolique d'un diamètre de 80 cm seulement suffit comme antenne réceptrice. Dans ce cas, les réseaux câblés intégraux couvrant de grandes superficies sont inutiles. Cette technique ne sera disponible en Europe qu'à partir de 1986, avec les systèmes TDF 1 en France et TV SAT en République fédérale d'Allemagne. Ni le Gouvernement, ni le Parlement n'ont encore pris de décision au sujet du système suisse Helvesat. Il n'y a donc pas lieu de compter avec un satellite direct suisse avant 1988.
- Une bonne couverture télévisuelle est également réalisable par la combinaison des solutions précitées.

Cependant la variante prévoyant l'emploi de satellites à grande puissance ne s'impose guère en Suisse, attendu qu'elle ne présente pas d'avantages notables pour les régions déjà câblées et qu'elle coûterait beaucoup trop cher. D'après une étude des PTT, le coût annuel d'un système de satellite direct, sans les antennes de réception, s'élèverait à environ 20 millions de francs par programme. En revanche, le satellite ECS ne revient qu'à quelque 5 ½ millions de francs.

Le câblage intégral d'une ville permet d'éviter l'établissement d'un très grand nombre de petites antennes paraboliques. Il permet, en outre, de diffuser aussi les programmes des émetteurs les plus éloignés et ceux qui sont transmis par les satellites de télécommunication, ainsi que d'injecter des programmes locaux, voire de quartier.

La fibre optique dans certains secteurs actuelle

On parle depuis quelque temps des caractéristiques étonnantes des fibres optiques. En théorie et en laboratoire, tous les services de communication, tels que le téléphone, le télex, les données, la radio et la télévision peuvent être exploités sur ces nouveaux câbles. Par conséquent, on peut se demander si, dans un proche

avenir, la technique des fibres optiques serait utilisable sur une grande échelle.

La réponse est: en partie oui. Une paire de conducteurs en fibres optiques coûte aujourd'hui encore environ 5 à 10 fois plus qu'une paire de conducteurs en cuivre, les fibres optiques étant toutefois beaucoup plus performantes. Il s'écoulera encore 5 à 10 ans avant que la fibre optique, en tout que circuit d'abonné, soit aussi économique ou même plus économique que le cuivre dans les réseaux locaux. Pour les réseaux de base, la fibre optique peut toutefois être utilisée même dans les réseaux locaux. La technologie des réseaux en fibres optiques est encore en pleine évolution. De plus, on ignore encore jusqu'à quel point la technique de transmission numérique s'imposera dans les réseaux locaux.

Répartition des tâches entre les PTT et les exploitants de téléréseaux

Avec l'introduction de la technique des fibres optiques les conditions fondamentales seront modifiées, étant donné qu'il ne sera plus du tout économique d'établir en parallèle des réseaux de câbles des PTT et des téléréseaux privés. C'est pourquoi l'Entreprise des PTT a proposé aux sociétés de téléréseaux une nouvelle conception. Celle-ci prévoit que les PTT renoncent, comme jusqu'ici, à prendre en charge un service de télédistribution pour la télévision; ils laissent ce soin aux sociétés établies ou nouvelles qui peuvent louer des câbles PTT pour l'amenée des programmes. La mise en place, l'exploitation et l'entretien de deux infrastructures indépendantes, comprenant des réseaux de télédistribution à large bande et des réseaux à large bande pour communications en mode interactif, sont à moyen et à long terme inadéquates du point de vue de l'économie publique et l'on ne peut prendre la responsabilité d'une telle implantation. Il y a lieu de parvenir à une utilisation commune d'un réseau de câbles dans le secteur local par une étroite collaboration entre les PTT et les exploitants de téléréseaux

A cet effet, les PTT établissent et entretiennent, en principe, les réseaux de câbles et offrent sur ceux-ci les services monopolisés de communication en mode interactif. En principe, les sociétés privées établissent et entretiennent les équipements supplémentaires nécessaires à la télédistribution des programmes TV et radiophoniques; elles offrent ces services aux abonnés et utilisent les réseaux de câbles des PTT pour fournir leurs prestations.

389

¹ Traduction de la version abrégée d'un exposé présenté à l'occasion de l'inauguration de la station à usages multiples des PTT de St-Chrischona, le 2 août 1984

Pro Telecom tient ses assises

Daniel SERGY, Berne

Des activités multiples

Pro Telecom, Association pour le développement des télécommunications en Suisse, avait choisi cette année la ville de St-Gall pour tenir ses assises.

Après avoir salué les représentants des autorités, les invités, les membres d'honneur et les journalistes présents, le président *H. Keller* passa brièvement en revue les activités de l'association au cours de l'exercice écoulé. Les commissions spéciales ont poursuivi leurs activités. Les nombreux contacts entre l'industrie des télécommunications et l'Entreprise des PTT ont permis de résoudre bon nombre de problèmes.

La commission des «Relations extérieures», sous la présidence de M. F.M. Hofer, directeur de Hasler SA, a été informée, entre autres choses, du déroulement des Journées de l'OCDE qui avaient pour thème: «Effets - sur le plan international - des modifications de structure du marché dans le domaine des télécommunications». L'OCDE a reconnu depuis longtemps que le développement économique d'un pays dépend aussi de son équipement en matière de télécommunications. Au cours des discussions, on a cherché à savoir quelle était la meilleure forme d'organisation - monopole ou économie de marché libre - susceptible de promouvoir les télécommunications. D'une économie de marché libre, on attend les avantages suivants:

- Accélération de l'innovation
- Adaptation plus rapide aux besoins du marché
- Réduction des coûts
- Meilleure transparence

A l'encontre de ces arguments, il faut citer les remarques ci-après:

- Les organismes d'Etat sont mieux en mesure que les sociétés privées d'obtenir une normalisation sur le plan international
- Le rythme du progrès technique dépend en premier lieu de la volonté d'innover et non de la forme de l'organisation
- L'importance des télécommunications pour la sécurité nationale ne doit pas être sous-estimée

 L'Etat offre mieux qu'une organisation privée la garantie que les endroits reculés du pays sont aussi bien desservis que les centres, en ce qui concerne les télécommunications.

Le thème de ces Journées a paru particulièrement actuel aux membres de la commission, vu qu'avec le projet de la nouvelle loi sur les télécommunications le monopole de l'Entreprise des PTT donne également matière à discussion.

La Commission «Relations internes» s'occupe de questions économiques. Différents groupes de travail ont été créés. L'un d'eux, sous la présidence de M. W. Francesco, directeur de Siemens-Albis SA, a pour tâche de mettre au point des recommandations visant à harmoniser la politique d'acquisition de matériel de l'Entreprise des PTT avec les vues de l'industrie, afin qu'il soit possible de maintenir en Suisse les places de travail et le savoir-faire dans le domaine des télécommunications. D'une part, des points de contact sont recherchés pour améliorer la collaboration avec l'étranger en ce qui concerne la planification des produits, leur développement, leur fabrication et leur mise sur le marché. D'autre part, on se demande également dans quelle mesure l'industrie suisse des télécommunications peut être plus chère par rapport à l'industrie étrangère - profitant souvent de primes de développement et d'exportation - vu les séries de fabrication comparativement inférieures que peuvent prévoir les firmes indigènes.

D'autres commissions ou groupes de travail ont poursuivi leurs activités dans les limites de ce qui s'était fait jusqu'ici.

Deux événements méritent encore d'être signalés: la création d'un groupe de travail «Politique» et l'exposition mondiale «Telecom 83».

Le groupe de travail «Politique», sous la présidence de M. G. Schilplin, administrateur de Sodeco-Saia à Genève, s'est fixé les objectifs suivants:

- Exercer une influence sur la conception de la nouvelle loi sur les télécommunications
- Déployer une activité de conseil et d'organisation dans le domaine des appareils périphériques.

La portée du projet de nouvelle loi sur les Télécommunications n'est plus à décrire. Et pourtant, lors des discussions sur le plan politique, l'industrie des télécommunications a constaté qu'elle n'était pas représentée en tant que telle dans les différents organismes débattant de la question. C'est pourquoi il a été décidé de mettre tout en œuvre afin que cette industrie puisse faire connaître son opinion et surtout défendre sa position dans l'intérêt de l'économie nationale.

Dans un premier temps, le groupe de travail se propose également de présenter le point de vue de l'industrie des télécommunications à l'Association suisse du commerce et de l'industrie. A cette occasion, il s'agit aussi de trouver des solutions permettant de développer des rapports harmonieux entre les intérêts légitimes de l'économie et ceux de la clientèle privée des télécommunications.

En ce qui concerne *Telecom 83*, le succès de la manifestation est illustré par les quelques chiffres suivants: nombre d'exposants 650 (1979: 642), pays représentés 72 (42), surface d'exposition 72 000 m² (70 000 m²) et nombre de visiteurs 193 000 (165 000). Le pavillon suisse a connu une excellente fréquentation et les exposants se sont montrés satisfaits des contacts établis pendant la manifestation.

Affaires statutaires

Les comptes d'exploitation pour 1983 bouclent par un excédent de dépenses de 5000 francs environ. Le budget pour 1985 prévoit un déficit du même ordre de grandeur, malgré une augmentation de près de 90 000 francs des dépenses prévues dans le domaine des relations publiques.

Au chapitre des *élections* quelques membres du comité ayant demandé à être relevés de leurs fonctions ont été remplacés par de nouveaux venus. La présidence, assurée par M. Keller, directeur de Standard Téléphone SA à Zurich, a passé entre les mains de M. G. Schilplin, administrateur de Sodeco-Saia, Genève, élu par acclamation.

L'assemblée générale de Pro Telecom 1984 avait été précédée, le matin, d'une visite de l'Abbatiale et de la Bibliothèque du couvent de St-Gall. De plus, ceux qui le désiraient avaient eu l'occasion, le jour précédent, de faire une excursion au Säntis pour y voir les installations de la station à usages multiples des PTT ou de visiter les usines Huber & Suhner à Hérisau.

Assemblée annuelle de Pro Radio-Télévision

Daniel SERGY, Berne

Une année bien remplie

Pro Radio-Télévision, Association pour le développement de la radio et de la télévision en Suisse, a tenu ses assises dernièrement à Bâle. Après avoir salué les invités à cette 51° assemblée générale ordinaire et rendu hommage aux membres décédés le président *J. Gefter* devait

brosser un bref tableau des activités qui ont marqué l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée de jubilé de l'année précédente, l'orateur avait fait preuve de confiance en l'avenir. Les faits ont prouvé qu'il ne s'agissait pas d'un simple optimisme de mise. Le développement ou l'offre de nouvelles prestations dans le domaine des médias électroniques nécessite, dans la majorité des cas, une information correspondante du public et, en ce sens, l'association a rempli sa tâche à plusieurs reprises.

Bien que le système d'information des automobilistes par la radiodiffusion ARI ait été introduit en Suisse en 1982 et que son implantation soit terminée depuis la fin de 1983, Pro Radio-Télévision a remis de nombreux documents à divers organismes spécialisés ou a prêté du matériel d'exposition à des tiers.

La réception de Radio Suisse Internationale en Europe et sur les autres continents devient de plus en plus problématique. C'est pourquoi il est primordial de renseigner les auditeurs sur les conditions d'écoute, les bandes de fréquences appropriées en ondes courtes, ou encore de leur donner des conseils pratiques pour l'utilisation ou l'achat d'un appareil.

Dans le domaine de la télévision, les usagers ont également besoin d'informations, qu'il s'agisse des conditions de réception dans les lieux de villégiature, de la chaîne sportive, voire du télétexte. Une signification tout aussi importante est attribuée aux contacts avec les exploitants d'installations d'apport de programmes ou de distribution par câble. En outre, des informations actuelles sont diffusées régulièrement dans le Bulletin des installateurs-concessionnaires de Radio et Télévision, avec la collaboration de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) et de l'Entreprise des PTT. De plus, une journée consacrée à la radiodiffusion par satellites, à laquelle participèrent plus de 200 personnes, fut organisée au cours de l'exercice écoulé.

Dans le secteur technique, les travaux de déparasitage ont plutôt diminué. En revanche, la vente de composants de déparasitage, accompagnée de directives de montage, a nettement progressé. Cette transmission de savoir-faire permet aux spécialistes de l'entretien de procéder

eux-mêmes au déparasitage des appareils. Dans ce domaine, Pro Radio-Télévision exerce également une activité auprès de l'industrie. Il s'agit alors de déterminer les moyens de protection pour les nouveaux produits, de préparer les équipements devant être homologués par l'Association suisse des électriciens (ASE) ou d'apporter les modifications rendues éventuellement nécessaires après l'examen.

Pour terminer, l'orateur devait encore aborder les fonctions de coordination de l'Association. Pro Radio-Télévision regroupe toutes les institutions, associations ou organisations intéressées au progrès de la radio et de la télévision. Elle constitue ainsi un lieu de rencontre pour les organismes les plus divers et encourage la discussion de problèmes d'intérêt général. Elle cherche également, dans la mesure de ses possibilités, à promouvoir un développement coordonné. Les travaux de la commission «Immunité aux perturbations des installations réceptrices de télévision» et les entretiens conduits avec l'Entreprise des PTT, la SSR et les associations intéressées concernant des thèmes ou des problèmes généraux sont deux exemples parmi d'autres des possibilités de contact au sein de Pro Radio-Télévison.

Prendre conscience de ces tâches de coordination et offrir une plate-forme de contact et de discussion sont deux choses importantes parce qu'elles sont utiles à tous et contribuent à un développement harmonieux des médias électroniques. Et c'est par ces dernières considérations et en remerciant tous ceux qui avaient soutenu l'Association dans l'exercice de son activité au cours de la période écoulée que le président Gefter termina son rapport annuel.

Affaires statutaires

Les comptes d'exploitation pour 1983 bouclent avec un excédent de recettes de 18 000 francs environ, alors que le budget pour 1984 prévoit un excédent de dépenses du même ordre de grandeur, un effort particulier étant fourni dans le domaine de l'information et du déparasitage (+ Fr. 16 000.— et + Fr. 6 000.—).

En ce qui concerne les élections, le comité sortant a été confirmé dans ses fonctions pour un nouvel exercice. En remplacement de MM. Bapst et Born, membres décédés, l'assemblée a nommé MM. Heer, directeur de Télion SA, représentant l'Association des fournisseurs de la branche radio et télévision, et Kessler, représentant les installateurs-concessionnaires.

Après un repas pris en commun les participants étaient conviés à la visite de l'installation à usages multiples des PTT érigée à St-Chrischona, près de Bâle, qui constitue la tour la plus élevée du pays.

Bulletin technique PTT 10/1984 391